



02 : FICHE PIECES A FOURNIR

VOTRE DEMANDE DE RESERVATION SERA SOUMISE A VALIDATION ET CONFIRMEE 1 MOIS AVANT LE PREMIER JOUR DU SEJOUR.

Une fois la réservation validée, les documents, ci-après, vous seront demandés afin de constituer le dossier administratif de votre enfant.

- La copie de votre avis d'imposition (année n-1)
- Un certificat médical attestant des vaccinations à jour de votre enfant, de son aptitude à vivre en collectivité et sa capacité à pratiquer des activités sportives dans le cadre du séjour de vacances
- Si séparation ou divorce, les documents légaux concernant la garde de l'enfant
- Paiement par chèque, virement, espèce

Les fiches suivantes vous seront transmises par mail, elles seront à compléter et à signer avant de nous les retourner :

- La fiche sanitaire
- La fiche autorisations parentales
- La fiche attestation d'aisance aquatique
- la fiche trousseau
- le règlement de fonctionnement